

Note d'information

Cahier des charges OCT

Basé sur l'erratum

à l'addendum N°4 de la version 1.40

du Cahier des Charges SESAM-Vitale

Corrections apportées au Cahier des Charges OCT :

Le Cahier Des Charges OCT référencé OCT-CDC-004-V2.04 est la nouvelle référence. Afin d'identifier les modifications effectuées, les codifications couleurs suivantes ont été utilisées :

- codification habituelle (**Surlignage en jaune**): pour les parties modifiées par rapport au Cahier des Charges OCT 1.40 (document référencé OCT-CDC-004 version 1.16)
- **Surlignage en bleu turquoise** pour les corrections apportées par rapport au document référencé OCT-CDC-004 version 2.01. Ces corrections font suite à la parution de l'erratum à l'addendum n°4 du CDC SESAM-Vitale 1.40.

Précisions concernant la fonctionnalité Liste d'Opposition Incrementale (LOI) :

La fonctionnalité liste d'opposition reste applicable à la seule famille pharmacien.

Les progiciels pharmaciens déjà agréés en version 1.31 ou en version 1.40 peuvent intégrer cette seule fonctionnalité.

Concernant la diffusion des « dLoi » aux pharmaciens, d'autres procédures que celle décrite au Cahier des Charges OCT sont possibles dans le respect des modalités fixées par le Cahier des Charges éditeurs.

Modalités de passage des tests d'accrochage au serveur LOI :

Le passage des tests d'accrochage se fera sur demande adressée au service Intégration Système du GIE SESAM-Vitale (e-mail : integ-sys@sesam-vitale.fr).

Connexion au serveur de diffusion LOI :

L'accès au serveur de diffusion de la Liste d'Opposition Incrementale est opérationnel. Voici les modalités pour y accéder :

1. Passage des tests d'accrochage auprès du GIE SESAM-Vitale
2. Demande d'accès à la plate-forme LOI auprès de l'équipe déploiement Direction Poste de Travail (e-mail : deploiementsv@sesam-vitale.fr)
3. Acceptation et renvoi du contrat signé stipulant les conditions d'accès
4. Réception des paramètres de connexions au serveur